

Ateliers participatifs 2013

Réaménagement des Jardins de la Rouvenaz

Tekoa Lucette Quarteron

Avenue des Alpes 26
1006 Lausanne
Tél. : 021 312 00 48
info@tekoa.ch / www.tekoa.ch

6 mai 2013

Table des matières

Introduction	3
Méthodologie	4
Informations recueillies	5
Atelier 1	5
Atelier 2	8
Atelier 3	12
Atelier 4	16
Liste des questions posées au tour de table	21
Retour des animatrices sur les résultats des ateliers	22
Pour chaque atelier de 1 à 4	
Conclusion	24
Annexe	26
Slides PowerPoint des résultats des ateliers 1 à 3	

Introduction

Le service de l'urbanisme souhaite réaménager le quai de Montreux 'les Jardins de la Rouvenaz' allant du marché couvert à la partie ouest du restaurant Métropole, soit environ 300 mètres de long et 60 mètres de large.

Aujourd'hui, le quai se présente sous trois espaces : la rue-vitrine, le jardin et le quai-espace promenade. Le réaménagement a pour but de créer un seul espace ouvert pour la promenade.

A ce titre, la commune de Montreux à mandater la société Tekoa pour animer des ateliers afin de :

- Faire participer les acteurs de la ville de Montreux à la création du nouveau quai.
- Recevoir leur feedback sur les choix actuels de la commune.
- Leur donner la possibilité d'ajouter d'autres propositions de réaménagement.

Les ateliers se sont déroulés sur les mois d'avril et mai 2013. L'animation des 4 ateliers mixent différents groupes qui confrontent leurs divergences. Les ateliers 1 à 3 permettent de récolter un maximum d'informations et de propositions des participants. L'atelier 4 leur donne la possibilité de se prononcer sur les informations récoltées dans les trois premiers ateliers.

Méthodologie d'animation des ateliers

Une co-animation avec Lucette Quarteron (société TEKOA) et Andrea Zahno (société Santé au travail).

Tous les avis sont pris en compte. Une dynamique a été créée dans chaque atelier en mettant ensemble des participants ayant des intérêts divergents.

Atelier 1 : Restaurants, commerces, hôtels, banques (environ 15 personnes).

Atelier 2 : Animation jeunesse, animation quai, marché de Noël, CGN, Jazz (environ 35 personnes).

Atelier 3 : Résidents, associations de villages, Conseil communal (environ 35 personnes).

Atelier 4 : Tout confondu (environ 50 personnes).

Bien que l'animation de tels groupes présente des défis au niveau de la gestion des conflits, cette méthode présente de nombreux avantages que nous avons pu remarquer :

- Les participants réalisent qu'ils n'ont pas tous les mêmes perspectives.
- En retranscrivant l'avis de chaque participant, il se sent écouté par la commune, malgré les divergences.
- Certains accords se créent durant l'animation.

De plus, lorsque la commune présentera le projet final, les participants auront une meilleure compréhension de ses choix.

Les ateliers sont interactifs. Les participants ont travaillé en sous groupe avec un porte-parole par groupe. Dans un premier temps, ils se sont prononcés sur les propositions de la commune. Ils ont ensuite ajouté à la liste leurs propositions complémentaires. Nous avons recueilli tous les points de vues, créé une interactivité constructive tout en gérant les émotions inhérentes à un tel projet.

Les domaines d'intervention des participants sont limités. Au début de chaque atelier créatif, ils étaient prévenus de la limite de leur domaine d'intervention. Leurs réflexions ne devaient pas porter sur les points suivants :

- La rampe du parking.
- Le Métropole.
- Le débarcadère.
- La halle du marché couvert.
- La place du marché.
- Le gabarit routier.

Informations recueillies – Atelier 1

Contrairement aux ateliers 2 et 3, les participants de l'atelier 1 ont démarré en présentant leurs propositions.

Propositions des participants :

1 – Le lac

Pas d'accès au lac

- La loi interdit la baignade à une certaine distance des bateaux et du débarcadère de la CGN.
- La notion « accès au lac » donne un double message : « on accède au lac mais pas vraiment puisqu'il est interdit de s'y baigner ».

L'idée de terrasses au bord du lac est vivement rejetée par les participants CGN. Ils rappellent les risques de débordement où le public serait tenté de se jeter à l'eau.

Point d'eau sécurisé semblable à Vidy.

Plage familiale

A prévoir si la baignade est possible : verdure et arbres pour l'ombre, infrastructures supplémentaires tels que les douches, WC, etc.

Sécurité débarcadère avec accès à l'eau.

Sécurité du quai au cas d'un débordement du niveau du lac.

2 – Les infrastructures

Bornes électriques et provisions en eau : Aujourd'hui, les responsables de l'animation sont contraints de monter/démonter temporairement les installations électriques et les fontaines à eau. Cette pratique présente de nombreux désavantages en termes budgétaire, temps d'installation/désinstallation et esthétique douteux des câbles oranges. Lors des manifestations, ils souhaitent pouvoir se brancher à des installations déjà en place.

Télécommunication : mettre en place un Wifi facilement accessible sur le quai.

Eclairage : apporter un soin particulier à l'éclairage, par la beauté des lampadaires et l'unité esthétique tout long du quai.

Revêtement pour tous : permettre les activités de glisse au bord du lac.

Espaces couverts : se protéger tout au long du quai en cas de mauvais temps.

Nouvel office du tourisme : Aujourd'hui, « c'est un bocal de verre ». L'idée serait de le « relooker » pour le rendre plus accueillant, plus visible, tout en respectant l'uniformité avec les choix esthétiques du quai.

3 – L'espace scénique

Espace scénique : comment le monter ? Comment le structurer ?

- Les musiciens, tout comme le public, devraient être protégés du soleil.
- La musique devrait partir sur le lac.
- Des structures techniques seraient fixes avec des câbles sous terre où les manifestants pourraient brancher leurs installations.
- Il est essentiel sur ce point de consulter les spécialistes de l'animation dans une réflexion globale sur leurs besoins.

Aspect du Kiosque : garder le « look actuel » en évitant de « bétonner ». Les artistes eux-mêmes devraient s'exprimer sur l'aspect du Kiosque.

Espace pique-nique : prévoir des tables en bois fixes où le public pourrait pique-niquer devant l'espace scénique. Cette proposition d'un des participants rencontre une vive opposition. Selon les participants, un espace scénique pour les concerts ne devrait pas être encombré par des tables de pique-nique.

Il se pose également la question du **positionnement de l'espace scénique** : quel est le but de l'espace ? Est-ce pour la famille ? Est-ce en priorité une place pour les concerts ? Ou pour d'autres choses ? En définissant en premier lieu le positionnement, il est plus facile de décider les changements/améliorations possibles de l'espace.

4 – Espace vert et végétation

Trottoirs ombragés côté commerce : installer des palmiers le long des vitrines pour donner une ambiance plus chaude, magasins plus visibles.

Arbres pas trop élagués : les participants signalent que la végétation a besoin d'être élaguée pour être moins froide et désordonnée. Par contre, ils ne souhaitent pas que le site soit dénudé.

Feedback aux propositions de la commune

Kiosque à musique

C'est un lieu de rassemblement, un lieu de vie. Il joue un rôle social. Ce lieu de polyvalence est un lieu de rassemblement des jeunes.

Plusieurs activités polyvalentes pourraient s'y produire autres que les concerts musicaux – pièces de théâtre, sketches, etc. – en rapport avec la vie festive du moment.

Le changement du nom semble judicieux.

Buvette

A la quasi-unanimité, les participants souhaitent que le nom « buvette » change, en proposant l'expression « Terrasse ». A cette terrasse seraient offerts :

- Une petite restauration avec des produits de qualité (éviter les kebabs, Macdonald, etc.)
- Une unité dans au niveau mobilier (éviter les tentes coca-cola, etc.)
- Un lien entre le Kiosque et la buvette, notamment au niveau des horaires (exigence communale).

Espaces verts

- Lieu de détente : parasols et chaises longues au design uniforme, des places de jeux.
- Fontaines et bassins (exemple d'Ouchy).
- Zones d'ombre jugées suffisantes.
- Palmiers.

Accès au lac

Les participants ne souhaitent pas un accès au lac où il n'est pas possible de se baigner. Le lieu de baignade devrait être possible en déplaçant le débarcadère.

Stationnement des cars : dépose – 15 minutes

Cela n'est pas nécessaire dans la mesure où il y a une autre zone dépose-minute, plus loin. Il faudrait éviter l'encombrement des jardins de la Rouvenaz.

Stationnement des voitures : dépose – 30 minutes

La durée de 30 minutes est trop courte pour que le public ait le temps de faire ses courses. Le groupe propose 1 heure.

Eclairage (demandé uniquement à l'atelier 1)

- Eclairer sur toute la longueur du quai.
- Varier l'intensité de l'éclairage suivant l'horaire : augmenter entre 22h-02h00.
- Distinguer entre l'éclairage utile et l'éclairage festif : modularité tant au niveau de l'intensité que de la direction des lumières (vers les arbres dans les moments festifs).
- Utiliser des techniques LED, photovoltaïque.
- Prévoir un éclairage plus chaleureux qu'aujourd'hui.

Informations recueillies – Atelier 2

Feedback des participants sur les propositions de la commune

Kiosque à musique

Les avis sont partagés avec une majorité de oui.

Pour les « OUI », le kiosque est utile, avec quelques souhaits :

- Eviter qu'il fasse écran entre la route (les commerces) et le lac.
- Prévoir un kiosque mobile.
- Etre plus léger et modulable.
- Etre chic et élégant avec un design harmonieux et esthétique avec le cadre « haut de gamme » de Montreux.

Pour les « NON » :

- Le kiosque « ne sert à rien aujourd'hui »
- L'espace scénique du kiosque devrait être remplacé par un espace sur le lac ou sur la place du marché.
- Aujourd'hui, le kiosque est un repère de « brigands », avec des bagarres et dépravations. Le lieu serait plus sûr et convivial avec une amélioration de la luminosité du site et la création d'activités ludiques.
- Le kiosque est sous utilisé durant l'année (utilisé seulement 3 mois sur 12).
- Il crée des nuisances nocturnes de 24h00 à 5 h00.
- Il nuit à l'ouverture sur le lac.

Buvette

La buvette est utile mais pas dans son état actuel « c'est moche » : le design n'est pas harmonieux avec le reste du site. Les poubelles actuelles sont « immondes ». Les propositions d'amélioration sont les suivantes :

- Plus petite et plus sobre.
- Un design qui s'intègre dans l'ensemble.
- Place de la buvette comme point central du quai.
- Pour faire vivre les quais, prévoir plusieurs petites buvettes tout au long du quai (exemple du restaurant Seven d'Ascona).
- Pour certains, la buvette fait partie de l'animation.
- Buvette indispensable car elle attire du monde et crée de l'animation.
- Création d'une commission à ce sujet avec les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie.
- Des terrasses couvertes en temps de pluie.

Quelques avis minoritaires sur l'inutilité de la buvette : ils considèrent qu'il y a suffisamment de restaurants autour.

Accès au lac

Au départ, les participants étaient unanimes sur l'utilité de l'accès au lac en y intégrant quelques éléments. Accès « OUI » mais avec :

- Des chaises longues « chics » et de styles homogènes.
- Un passage, une certaine fluidité.
- Indispensable pour les touristes et les locaux montreusiens et régionaux.
- Oui, si l'espace est bien aménagé avec des plages, toilettes et douches.

Accès « NON » :

- « plage populaire, non merci ! »
- Ne pas recouvrir les belles pierres par d'autres matériaux.

Des réactions vives quant à l'interdiction de la baignade :

- « Accès au lac mais pas accès à la baignade » : c'est un double message.
- Il faudrait délimiter le champ de la baignade.
- Les participants ne comprennent pas cette restriction, même avec l'explication de la proximité du débarcadère. Ils comparent avec d'autres lieux tels que la plage de Vevey.

Espaces verts

Les participants évaluent positivement ces espaces verts. Ils les jugent magnifiques et reconnaissent le travail des jardiniers. Par contre, l'espace vert n'est pas suffisamment mis en valeur. Leurs suggestions :

L'aspect général :

- Plusieurs participants notent les éléments qui relèvent les qualités de cet espace : place du marché, marché couvert, lac, parking couvert et quelques places de parcs pour les voitures. Cependant, ils estiment que ce plus bel espace de la ville n'est pas suffisamment mis en valeur.
- Accroître le nombre de fleurs et assurer la continuité : Il semblerait que les fleurs s'arrêtent juste avant cette partie du quai. Ils proposent également qu'il y ait une continuité de l'espace pour les enfants.
- « Les jardiniers ont aussi leurs mots à dire » : les inviter dans les réflexions d'aménagement du quai.
- Panneaux didactiques pour donner des explications sur l'historique du lac, les fleurs, poissons, oiseaux, etc.
- Pas trop de béton : les photos présentées durant l'atelier ont fait peur !
- Des jets d'eau, bancs et fontaines.
- Une plus grande luminosité avec des lampadaires à la mode.

Les activités :

- Plus d'activités ludiques dans cet espace : créer des animations sélectives mais pas élitaires avec un fil rouge, une unité. Ceci fait allusion à cette vision chic, « haute gamme » de Montreux. Ce concept doit également se traduire dans les choix des activités.
- L'espace vert est un lieu qui permet d'attirer les gens, surtout en hiver.

- Ce qui est important : animation à créer dans un lieu qui doit en même temps être chaleureux et de standing (voir les jardins Montreux Palace).
- Faire plus de places pour les activités jeux d'enfants, gym adulte, piste de danse, piste de pétanque, etc.
- Proposer aux passants la possibilité de faire leurs propres animations, d'être actifs.

Ombrage, quantité d'arbres :

- Les avis sont partagés au niveau de l'ouverture : certains pensent que l'espace est trop touffu et prônent un élagage « intelligent », d'autres souhaitent augmenter les espaces verts.
- La transparence (ouverture de l'espace) ne doit pas être au détriment de la verdure. « Evitez le béton ! »
- Il doit y avoir une synergie, une harmonie entre le trottoir et le bord du lac.

Stationnement des cars : dépose 15 minutes

En règle générale, l'idée d'un stationnement des cars est mal perçue : interdiction du stationnement des cars qui boucheraient la vue, contrairement à l'objectif souhaité d'ouverture du quai. Au pire, le stationnement des cars ne devrait pas dépasser les 5 minutes, pour faire descendre tous les passagers.

Stationnement des voitures : dépose 30 minutes

Les avis sont partagés.

Pour les « OUI » :

- Stationnement pour 30 minutes
- 15 places uniquement pour les commerçants et les restaurateurs et pour une durée supérieure à 30 minutes. Ils ont besoin de charger et décharger la marchandise.

Pour les « NON » :

- Utilisation possible des parkings souterrains et agrandissement de l'offre parking souterrain. Les participants ne croient pas que les parkings actuels sont suffisants surtout en haute saison.
- Peut-être laisser se parquer après 18h30 : parking libre.
- Pas pour toutes les voitures.

Propositions des participants :

1 – Transparence/Ouverture

Il s'agit d'élaguer les arbres pour ouvrir l'espace.

2 – Parking

- Augmenter l'offre parking : places supplémentaires, 30 premières minutes gratuites, etc.
- Prévoir des parkings de proximité entre la BGV et l'hôtel Suisse.
- Pour l'un des participants, la réflexion sur les places de parking doit se faire en intégrant des éléments du long terme, pas seulement sur la situation actuelle de Montreux.

3 – Ajouter des pistes

- une piste trottinette pour les enfants.
- une piste cyclable, aussi sur cette partie du quai.

4 – Animation sur Montreux

Le quai de Montreux devrait être plus animé avec des activités multiples et variées attirant les riverains et autres personnes.

- Cinéma de plein air pour les familles.
- Ecran géant : les événements sportifs attirent beaucoup de personnes et fait marcher le site.
- Utilisation du marché couvert pour les activités scéniques tel que le cinéma de plein air.

5 – Processus décisionnel

Processus décisionnel concernant le réaménagement du quai : des décisions devraient être claires et sans compromis. « Tout le monde ne sera pas d'accord, mais il faut se décider et mettre en place rapidement le nouveau quai. »

Informations recueillies – Atelier 3

Feedback des participants sur les propositions de la commune

Kiosque à musique

Un « OUI » unanime concernant son utilité, notamment au niveau de l'animation, avec quelques propositions :

- Lieu utile pour la vie sociale, sportive et culturelle et la jeunesse.
- Kiosque à utilisations multiples, pas seulement pour les concerts, afin qu'il soit toujours en activité et d'éviter la présence d'une population de « jeunes brigands ».
- Il est bien placé actuellement et ne devrait pas être déplacé vers le marché couvert, ni près de la buvette, pour éviter que ce soit trop bruyant.
- Prévoir un design moderne avec des couleurs fluo, empêchant les graffitis actuels.
- Eviter de le mettre en plein soleil : penser aux artistes qui se produisent sur scène
- Au niveau de son aspect esthétique, plusieurs participants le qualifient de « verrue ». Ils proposent de le transformer en design « Belle époque » agencé en moderne, en harmonie avec le marché couvert.
- Certains participants ont proposé de changer la position du kiosque vers la rue, ou kiosque tournant, pour éviter le soleil ou encore un toit amovible (exemples de Lisbonne et Bastia). La plupart des participants sont contre la redirection du kiosque vers les bâtiments. Les bruits acoustiques gêneraient les habitants.

Buvette

Pour le « OUI » général :

- Moins conventionnel que la buvette... le forum. Garder la tonnelle.
- Utile pour se rafraîchir en été.
- Pour la convivialité et faciliter le tourisme.

Quelques suggestions :

- Adapter le style à celui du pavillon Mayfair, un style « ancien Montreux ».
- Élargir l'offre buvette à l'ensemble du quai.
- Offrir plusieurs « points de vente ».
- Éloigner la buvette du kiosque à musique.
- Prévoir plus d'espaces bucoliques agréables comme des terrasses sur le lac.
- Une buvette agrandie avec une tonnelle.

Pour le « NON » :

- Suffisamment de lieux de rafraîchissement (restaurants, etc.).

Accès au lac

Un « OUI » général à un accès au lac (sans baignade) avec quelques suggestions :

- Pas besoin de baignade car un espace baignade existe par ailleurs.
- Prévoir un accès avec une main courante et des pontons.
- Les roches sont utiles pour la sécurité des enfants et pour éviter les inondations. C'est aussi un patrimoine de l'époque du « 17^{ème} siècle. »

- En règle générale, les participants craignent un aspect trop moderne de l'accès au lac où les pierres d'époque, charme de la bordure du lac, seraient changées par du béton.
- Ils préconisent un espace ludique couvert d'eau mais pas forcément sur le lac.
- La baignade risque d'augmenter les déchets et les dangers.
- « Avoir les pieds dans l'eau, c'est déjà hier... »
- Pas de baignade mais prévoir l'accostage des bateaux de plaisance.

Pour le « Non » :

- Cela risque de devenir une « plage » plus ou moins mal fréquentée. D'autres lieux semblent plus appropriés, près du casino.
- « C'est nul » de proposer un accès au lac sans baignade.
- Un point d'eau est nécessaire pour les enfants et les adultes mais pas nécessaire près du lac.
- « Si on peut se tremper les pieds, on ne pourra pas empêcher les gens de se baigner ».

Espaces verts

Qualités de l'espace

Nature, ombrage, beauté des arbres.

Lieu apaisant et rafraichissant

Comment les espaces verts sont utilisés aujourd'hui ?

Pour le repos, lieu de rencontre, la promenade romantique, jeux pour enfants et espaces pour les jeunes.

Lieu où il y a une forte concentration de personnes, surtout le week-end.

Ce qui est important pour vous ?

Verdure, jeux pour les enfants, place de repos dans l'ombre et garder le style de Montreux.

Comment l'améliorer ?

- Décloisonner le lieu.
- Garder le nombre d'arbres, voire l'augmenter.
- Ajouter des bancs et des chaises longues pour profiter de l'ombrage et se reposer.
- Garder le côté méditerranéen et accroître la diversification botanique de l'espace vert.
- Pouvoir se promener librement dans cet espace (par exemple, possibilité de marcher sur la pelouse).
- Aspect de cet espace qui devrait rappeler la belle-époque.
- Prévoir des jeux d'eau, des points d'eau sécurisés, des bassins pour les enfants.
- Garder les structures végétales.
- Diluer la masse de personnes dans l'espace.

Appréciation de l'ombrage.

- L'ombrage actuel est suffisant contrairement aux photos de l'avant projet présentées en introduction de l'atelier.

Stationnement des cars : dépose 15 minutes

Une minorité des participants disent « OUI » si :

- Maximum 15 minutes.
- Office du tourisme existe toujours sans ce lieu.
- Interrogation : que fait-on s'il y a plusieurs cars ?

Pour ceux qui disent « NON » car :

- Possibilité de parquer ailleurs, mais pas trop loin.
- Si tous les autocars stationnent chacun 15 minutes, il y aura des cars toute la journée.
- Idée opposée avec celle de l'ouverture du jardin Rouvenaz.
- Parcage à l'extérieur avec navette à Montreux.

Stationnement des voitures : dépose 30 minutes

Pour ceux qui disent « OUI » :

- 15 à 30 minutes.
- 30 minutes, c'est trop court. Il faudrait une heure.
- Pour les commerces et les hôtels.
- Pour les personnes handicapées et les personnes âgées.

Un policier participant à l'atelier signale qu'il est possible pour les livreurs de faire une halte sur la chaussée sans être verbalisé (information à vérifier).

Pour ceux qui disent « NON »

- Aujourd'hui, l'offre parking est suffisante.
- Extension du parking sous-terrain.

Propositions des participants

1 – Esthétique

- Intégrer l'aspect « Belle époque » au contemporain. « Il ne s'agit pas de revenir au temps ancien où l'on roulait en calèche ! »
- Créer des sculptures artistiques et des mises en concours pour les artistes sculpteurs de la région.
- Conserver les statues des célébrités ayant vécu à Montreux.

2 – Espaces verts

- Plus d'arbres près du débarcadère.
- Le minéral doit prendre plus le pas sur le végétal.
- Tailler les haies pour les égaliser.
- Arborisation pas seulement du minéral.
- Par temps de pluie, le végétal n'est pas utilisable.

3 – Infrastructure

- Mobilier et éclairage en style « Belle-époque ».
- Piste cyclable pour la mobilité douce.
- Prévoir des terrasses, espaces de restauration/bucoliques côté lac pour s'asseoir au bord du lac.
- Diluer la masse en espaçant les lieux de restauration le long du quai.
- Office de tourisme à maintenir à l'endroit actuel en réduisant sa taille et en déplaçant l'antenne centrale à la gare. De plus, le style de l'Office du tourisme devrait aussi représenter la ville « Belle-époque ».
- Quid de la sécurité pour les piétons : l'ouverture entre les boutiques et le parc ; les garde-fous sont enlevés au profit d'une vue aérée.

Informations recueillies – Atelier 4

L'atelier 4 était composé de cinquante personnes réparties dans huit sous groupes. Il s'agit de « prendre la température » par rapport aux propositions de la commune et des participants des autres ateliers. Les résultats de l'atelier 4 se basent sur des données descriptives. L'échantillon n'étant pas, a priori, représentatif de la population, nous ne pouvons pas prétendre que ces avis représentent l'avis de la population.

UTILISATION DE L'ESPACE

Définissez l'ordre de priorité (1, 2,3) (l'un n'excluant pas l'autre)

- ANIMATION Favoriser l'organisation d'animations (concerts, cinéma en plein air etc.)
- ESPACE POUR TOUS Servir de lieu de rencontre pour tous (activités pour les jeunes, enfants, familles)
- CÔTE CHIC DE MONTREUX Refléter le côté chic de Montreux (uniformité dans le design, les gens ont la possibilité de se prélasser sur des chaises longues, tout en gardant une fluidité du passage)

Une priorité est donnée à l'utilisation des Jardins de la Rouvenaz comme « espace pour tous », avant le côté chic et l'animation.

Les participants ont proposé d'autres éléments par rapport aux ateliers précédents :

- Des scènes démontables.
- Le maintien des amarrages pour les bateaux (pontons, bouées, etc.).

LAC

ACCÈS AU LAC SANS BAIGNADE

oui non

POINT D'EAU SÉCURISÉ (brumisateurs, contact avec l'eau, jeu d'eau)

oui non

Accès au lac sans baignade :

(5)* OUI : à condition que l'accès au lac ne soit pas direct, mais avec une plage de gravier, un escalier, une sécurité.

(3) NON

**(x) nombre de oui ou de non*

Point d'eau sécurisé :

(6) OUI : proposition très bien accueillie.

(2) NON : autres points de baignade, tels que le parc Jean Villard-Gilles, l'hôtel Eden, la Maison des congrès, etc.

STATIONNEMENT EXTERIEUR

DEPOSE-VOITURES

- Stationnement 30 minutes à 1h
- Stationnement uniquement pour les commerces (livraisons)

DEPOSE-CARS

oui non

Voitures :

(6) OUI : le renoncement total au stationnement n'est pas souhaité.

(2) NON : le stationnement devrait être uniquement pour les personnes à mobilité réduite et les livreurs.

Car :

(2) OUI

(4) NON : à l'entrée de la ville (Eurotel, Métropole).

(2) Avis partagés (ils ont coché aux deux options « oui et non »).

ESPACES SCENIQUES / RAFRAICHISSEMENTS

KIOSQUE

Supprimé

Remplacé

BUVETTE

Supprimée

Remplacée

TOUS LES POINTS DU QUAÏ

Kiosque, buvette, marché couvert... deviennent des espaces scéniques

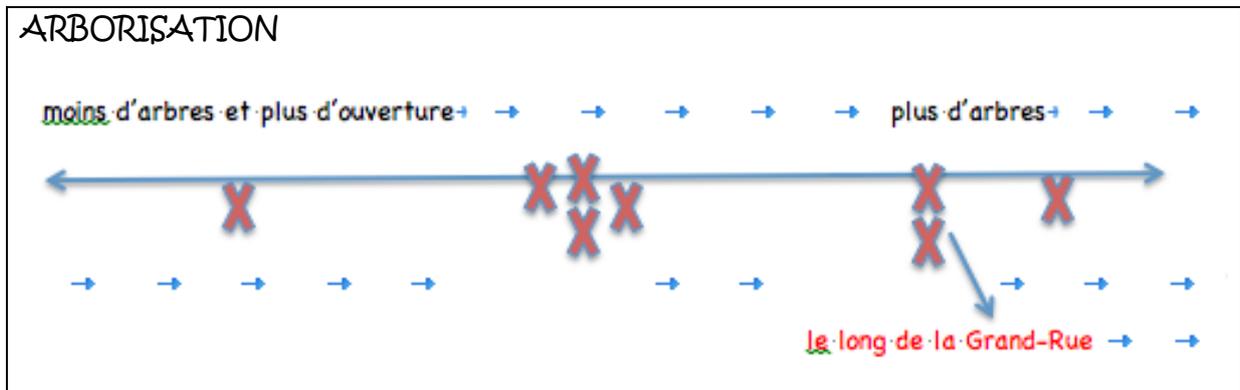
oui

non

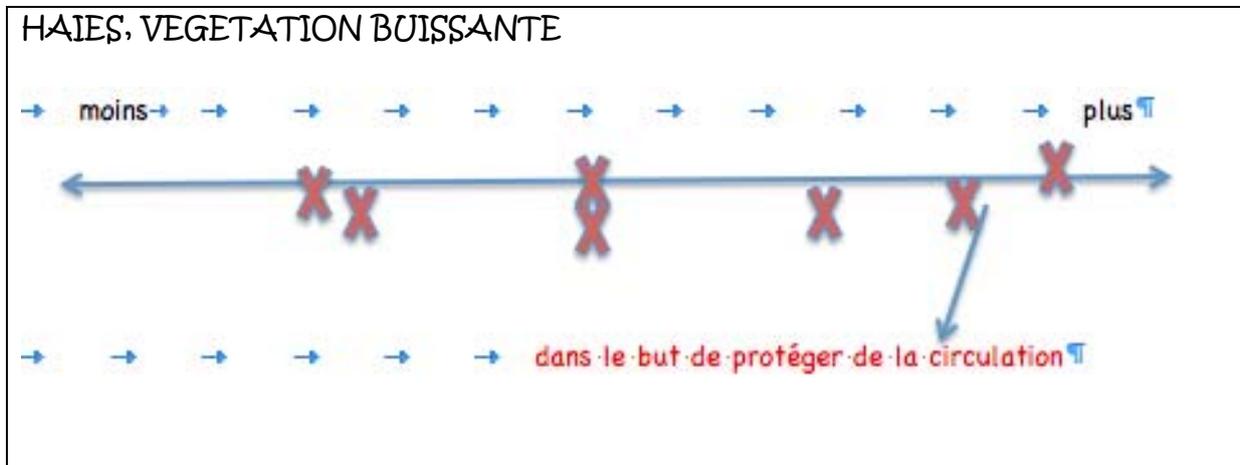
"Nous avons recueilli une palette importante de réflexions et propositions concernant les éléments "kiosque à musique" et "buvette" lors des trois premiers ateliers. Il ne nous a semblé ni utile ni adéquat de vouloir prendre la température sur chaque proposition concernant ces deux éléments. En effet le positionnement sur l'utilisation de cet espace devra à notre avis donner les clés pour prendre les décisions en rapport avec le kiosque à musique et la buvette. Il s'agira de s'inspirer des réflexions et idées les plus pertinentes en adéquation avec le choix de base concernant l'utilisation de l'espace."

ESPACES VERTS

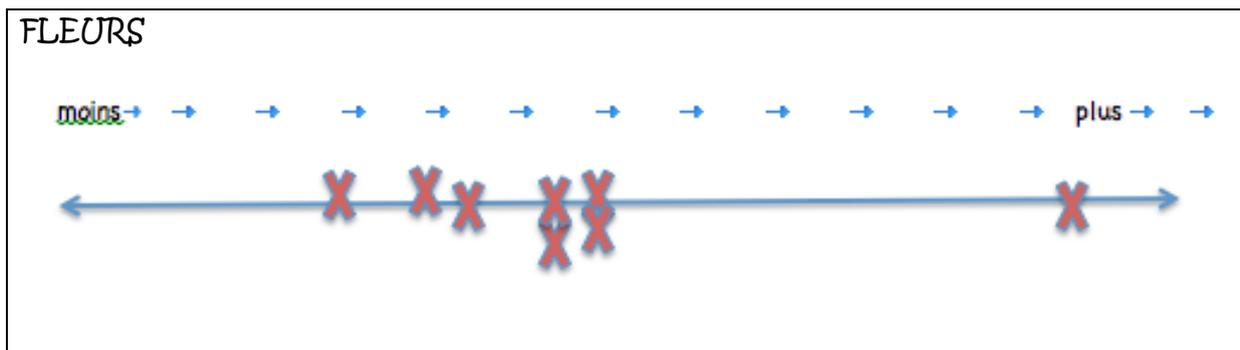
ARBORISATION



HAIES, VEGETATION BUISSANTE



FLEURS



PELOUSE

→ moins → → → → → → → → → plus



et à la place du béton du calcaire concassé
(avec une piste de pétanque)

avec cheminement au sec

Liste des questions posées au tour de table de l'atelier 4

A la fin de l'atelier 4, les participants ont posé des questions et adressé des remarques adressées aux responsables de la commune. Les questions et remarques reflètent leurs préoccupations que nous avons jugées utile de lister ci-dessous :

- Y-a-t-il quelque chose de prévu concernant la visibilité de la disponibilité dans les parkings ?
- Est-ce que l'amarrage des petits bateaux sera possible ?
- Est-il possible de déménager le débarcadère ?
- Est-ce qu'une étude a été faite concernant la sécurité en cas de tempêtes (enrochement)?
- Comment le projet tient-il compte du besoin de sécurité et de bien-être côté route (rôle des arbres et des buissons) ?
- Qu'en est-il de l'aspect d'isolation phonique des arbustes ?
- Eclairage : créer une ambiance qui fait aussi envie de se promener la nuit.
- Trouvez-vous acceptable d'arracher des arbres qui représentent la diversité ?
- Peur qu'il y ait trop de béton (p.ex. du côté de l'entrée au parking, les escaliers vers le Marché couvert, les structures autour des arbres). Est-il possible d'utiliser autre chose que du béton (p.ex. des pierres) ?
- Peur de ne pas avoir assez de « Belle époque ».
- La longueur de cet espace est de 250m. La baignade est interdite à 100m du débarcadère. Qu'en est-il de la possibilité de se baigner sur les 150m restant ?
- Souhait de bien différencier les arbres : lesquels faut-il absolument garder, lesquels peuvent être remplacés ?
- Qu'en est-il de la sécurité pour les cyclistes ?
- Le Marché couvert étant du style de la « Belle époque », il est préférable de prolonger ce style sur tout le quai.
- Est-il possible d'instaurer une zone de 20km/h afin d'assurer la sécurité des piétons et de clairement marquer leur priorité ?
- Circulation : est-il possible d'instaurer deux artères, chacune dans un sens ?
- Est-ce que « le fameux » abribus, fait aussi parti du projet ?
- Budget : quel est le budget pour ce projet ?
- Y-aura-t-il une maquette (et pas seulement un petit panneau) lors de l'exposition en juin ?
- Allez-vous poser des caméras de surveillance jour et nuit ?

Retour des animatrices sur les ateliers

Atelier 1 :

Concernant la démarche :

- Certains participants expriment une grande frustration quant à la lenteur de l'avancement du projet. Ils ont l'impression de répéter pour une énième fois les mêmes propositions.
- Ils attendent de la part des politiques que ces derniers se positionnent enfin sur le concept global. Selon ces participants, la contribution des différents acteurs consisterait ensuite dans l'élaboration des « finitions ».

Concernant le projet :

- Les participants sont très impliqués, ce projet leur tient vraiment à cœur, malgré les frustrations exprimées ci-dessus. Les participants apprécient être consultés.
- Nous constatons une envie partagée que cet espace soit véritablement « habité », et qu'il joue un rôle social.
- L'échange entre les différents acteurs semble constructif. Il y avait une bonne écoute et compréhension des demandes et besoins énoncés par les différentes parties.

Certains participants disaient se réjouir de participer au dernier atelier pour savoir si leurs attentes trouvent des réponses.

Atelier 2 :

Concernant la démarche :

- Les participants expriment beaucoup leurs émotions compte tenu de l'importance du sujet.
- Certains semblent conscients que toutes les idées ne pourront pas être retenues, pour reprendre leur expression : « à la fin il faudra trancher et ça ne plaira forcément pas à tout le monde ».
- Pour beaucoup de participants, il est difficile de se faire une idée du projet sur la base des images montrées au début de l'atelier.

Concernant le projet :

- Une partie des participants a insisté sur l'élément « haute gamme » qui devrait selon eux se refléter dans tous les éléments choisis. Une autre partie a mis en avant le côté convivial, notamment les activités accessibles aux familles. Même si, pendant la soirée, il n'y a pas eu de gros « affrontements » entre les participants des deux camps, les perceptions sont diamétralement opposées ; par exemple : « organiser des soirées de football sur écran géant et imaginer des touristes se prélasser sur des belles chaises longues en train de siroter leur boisson et savourer l'ambiance « riviera ».

- Le nombre d'arbres semblait aussi être un sujet délicat. Des deux côtés les avis sont défendus avec émotions : ceux qui estiment qu'il faudra plutôt plus d'arbres qu'actuellement et ceux qui pensent qu'il faudra « un travail important de tronçonneuse ».

Atelier 3 :

Concernant la démarche :

- Contrairement à ce qui a été craint par les participants au 2^{ème} atelier, les participants se sont, en général, montrés très constructifs et respectueux.
- Le processus s'est déroulé sans accrochage et ils ont bien respecté les consignes. Une exception à la fin de la soirée avec la déception de deux participants ayant souhaité que l'atelier se termine par des questions dans le cadre d'un débat.

Concernant le projet :

- Il y a probablement des attentes importantes de la part de certains participants quant aux choix du style « Belle époque. » La question se pose cependant si « Belle époque » pour certains veut dire tout simplement « plus joli » ou « pas moderne ».
- Une certaine crainte qu'il y ait trop de minéraux.
- Des réflexions concernant la sécurité des enfants ont été faites. L'ouverture entre la route que le lac est ressentie comme dangereuse pour les enfants (actuellement les rochers représentent une bonne sécurité pour les petits).

Atelier 4 :

L'atelier s'est déroulé dans une ambiance générale non conflictuelle. Les participants ont souligné leur satisfaction car tous leurs besoins divergents ont été pris en compte et répertoriés dans la présentation des résultats des trois ateliers.

Conclusion

Le déroulement des ateliers a eu lieu comme prévu. L'objectif principal est de faire participer les acteurs de la ville de Montreux dans la création du nouveau quai, au travers d'ateliers interactifs.

Les 3 premiers ateliers ont pour but de recueillir un maximum d'informations, plus précisément de :

- Recevoir le feedback des participants sur les propositions de la commune : kiosque à musique, buvette, accès au lac, dépose-minute des voitures et des cars, espaces verts.
- Donner la possibilité aux participants de faire des propositions complémentaires sur le réaménagement des Jardins de la Rouvenaz.

Le 4^{ème} atelier a servi, d'une part, à donner un retour sur les résultats des 3 premiers ateliers ; et d'autre part, à prendre la température sur ces résultats. En final, les responsables de la commune de Montreux ont pu s'exprimer sur les résultats des ateliers, donner des informations complémentaires sur la suite du projet et répondre aux questions.

Des tendances générales se dessinent dans les différentes propositions étudiées dans les ateliers.

Utilisation de l'espace : une priorité pour un espace d'animation pour tous.
En lien avec le choix sur l'utilisation principale de cet espace, les propositions et réflexions listées sous les rubriques "buvette" et "kiosque à musique" se trouvant dans les chapitres des ateliers 1 à 3 pourront servir d'inspiration.

Lac : la question du déplacement du débarcadère revient dans tous les ateliers, même si cet aspect ne devait pas être abordé (limites d'interventions des participants).
L'accès au lac « pour se reposer et sans baignade » est accepté à condition que l'accès au lac ne soit pas direct. Les participants proposent d'avoir un point d'eau sécurisé « pour patauger ».

Dépose-minute voiture : une dépose uniquement pour les livraisons n'est pas souhaitée par la plupart des participants.

Dépose-minute car : cette proposition leur paraît en contradiction avec l'idée d'ouverture. Ils préfèrent une dépose-minute à l'entrée de la ville.

Espaces verts : les participants font un amalgame dans les différents aspects de l'espace vert. A la présentation des photos et vidéo, ils réagissent avec la peur que les espaces verts soient remplacés par du béton. L'arborisation est le point le plus sensible. Les haies sont utiles à la sécurité. Les fleurs sont souhaitées tout au long du quai, même si le résultat de cet atelier ne montre pas de véhémence forte sur ce sujet. Les résultats sur l'aspect pelouse, ne sont pas très clairs. En effet, certains participants souhaitent avoir plus de pelouse, mais en même temps ils parlent de « chemins secs » en d'autres matériaux que du béton. Nous faisons l'hypothèse que les résultats de cet aspect reflètent avant tout la « peur du béton » de certains participants.

Les participants sont **motivés** par le sujet du réaménagement des jardins de la Rouvenaz. Ils ont pleinement conscience qu'une adhésion unanime autour du sujet est difficile. La plupart préconise que la commune 'tranche' pour prendre une **décision rapide**. Ils apprécient la démarche de la commune de les consulter au travers des ateliers. Cependant, après des années de consultation et d'attente, ils veulent enfin voir des **résultats concrets**.

Annexe

Présentation Powerpoint

Résumé des résultats des trois ateliers